



Accusé de réception en préfecture
029-212902738-20141003-14_00389-DE
Date de télétransmission : 03/10/2014
Date de réception préfecture : 03/10/2014

*Pour extrait conforme
du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Santec*

**Séance du
Conseil Municipal
Du 1^{er} octobre 2014**

L'an deux mil quatorze, le mercredi 1^{er} octobre, à 18h30, le Conseil Municipal de SANTEC, s'est réuni en session ordinaire, conformément à la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard LE PORS, Maire, dans le lieu ordinaire de ses séances.

Nomenclature actes

I / II

Date de convocation :
24 septembre 2014

Date d'affichage :
3 octobre 2014

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Étaient présents :

Bernard LE PORS
Annie PRIGENT
André JEZEQUEL
Guy C'ADIYOU
Guy PRIGENT
Danielle MICHEL
Didier LE GAD
Pascale DELVIGNE
Frédéric JACOB
Philippe PORHEL
Marie-Ange LE STER
Mélanie LE JEUNE
Thierry LE BERRE
Yvon CASTEL
Patricia BODERIOU
Isabelle QUERE

Absents ayant donné
procuration :

Françoise LAFOSSE
Franck PIRON

Mandataires

Annie PRIGENT
mandataire de :
Françoise LAFOSSE

Yvon CASTEL
mandataire de :
Franck PIRON

Absent excusé :

Marie-Madeleine LE YOUDEC

A été élu secrétaire de
séance :

Mélanie LE JEUNE

DELIBERATION N°3

**OBJET : MARCHÉ PUBLIC – REMPLACEMENT DE L'ORDINATEUR PORTABLE
DE LA MAIRIE**

Vu la délibération n°7 du Conseil du 10 avril 2014, portant délégations consenties au maire par le Conseil Municipal.

Vu l'avis de la commission « Administration générale, finances, gestion du personnel, travaux, ruralité, littoral, cadre de vie, urbanisme, équipement, services techniques ».

Monsieur le Maire expose aux élus, qu'après consultation de fournisseurs de matériel informatique, il a retenu l'offre de la société ILIANE pour la fourniture d'un ordinateur portable HP probook 470 G2.

Le Maire indique que cet équipement est destiné à remplacer l'ordinateur portable devenu obsolète.

Le montant du devis s'élève à : 1 813.14 euros TTC.

Le Maire détaille les caractéristiques de cet équipement comme suit :

- Marque : ordinateur portable HP probook 470 G2
- Un pack microsoft office 2013 famille et PME
- Pack publisher 2013
- Antivirus
- Sacoche, souris optique

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR ENTENDU L'EXPOSE DU MAIRE ET EN
AVOIR DELIBERE :**

DECIDE

➤ **A L'UNANIMITE**

D'AUTORISER le maire à signer le devis n°00202077 correspondant.

DE DIRE que la dépense d'un montant de 1 813.14 euros TTC sera imputée au budget communal, opération 17, article 2183.

D'AMORTIR cet équipement sur une durée de 2 ans à compter de l'année 2015.

Le Maire,
Bernard LE PORS

